

## "Circuit des Serves"

(sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
3 h 30	14,7 km	jaune	moyen	72 m

**Départ :** parking de la plage de la Chassagne.

**1** A partir du parking, prendre la route en direction du village de La Chassagne.

**2** Prendre le premier chemin à droite, continuer tout droit, traverser la petite route et prendre en face jusqu'à la RD10 que l'on traverse aussi.

Variante 1 : à 200 m, vous avez la possibilité de raccourcir l'itinéraire en prenant à gauche le chemin jusqu'au village de La Veyrie - point 10, puis continuer en suivant le point 11.

**3** Prendre le chemin à droite et le suivre jusqu'au village du Mas. Dans le village, tourner deux fois à droite et continuer sur la route goudronnée pendant 800 m.

**4** Tourner à droite, passer sur la chaussée de l'étang et poursuivre jusqu'à la route qui mène au village de La Gélisant.

**5** Pour les pédestres, prendre à droite la voie communale en direction de La Gélisant, puis à 30 m tourner à gauche. Poursuivre jusqu'à la route. La prendre à gauche.



Les pratiques interdites

Variante 2: pour les équestres

Tourner à gauche et continuer tout droit jusqu'au village du Repaire. Reprendre ensuite le circuit en se dirigeant vers le point 7.

**6** Prendre le chemin à gauche (interdit aux équestres et VTT) et rejoindre le Château du Repaire. A la Chapelle, tourner à droite sur la route.

 *Au village du Repaire, prenez le temps d'admirer le château privé (non visitable) du XVIIIème, la chapelle du XIXème, ainsi qu'un pigeonnier.*

**7** Quitter la route et prendre le premier chemin à gauche.

**8** Au croisement de 4 chemins, tourner à gauche et arriver à La Besse.

**9** Traverser le village de La Besse, puis la RD10. Prendre la route en direction de Videix, puis le premier chemin à gauche. Arrivé à la RD87a, la traverser et poursuivre sur le chemin en face jusqu'au village de La Veyrie.

**10** Traverser le village de La Veyrie et prendre ensuite la route à droite. Au carrefour prendre la RD87 à gauche, puis à 30m, le premier chemin à droite.

**11** A l'embranchement, tourner à gauche, passer devant le Château de l'Abeille (point7 - circuit rouge) et poursuivre jusqu'au village du Mas Mazet.

**12** Traverser le village du Mas Mazet, prendre la route à gauche en direction de Videix, puis le premier chemin à droite.

**13** A la route, tourner à droite, rejoindre le village de La Chassagne et continuer sur le chemin en face. Il vous conduit au lac. Suivre le chemin qui vous ramène au point de départ.

Au Pays de la Météorite...

Un évènement extraordinaire de l'histoire de la planète s'est produit sur la région de Rochechouart, il y a de cela 200 millions d'années. Une météorite géante d'un kilomètre et demi de diamètre y a fini son voyage à 72 000 km/h. La météorite n'a pas survécu mais sa fusion avec les roches terriennes a donné naissance à des pierres uniques et rares."



## En chemin :

- Bourg de Videix avec son porche du XVIIIème, son pigeonnier, l'église de type roman du XVIIIème ;
- Villages typiques construits en brèche (Saint-Gervais, Les Champs, Le Repaire, La Gélisant, La Chassagne) ;
- Petit patrimoine bâti : fontaines, lavoirs, calvaire; puits à balancier au village de Pers;
- Plan d'eau de la Chassagne avec plage, baignade, restaurant saisonnier, hébergement de gîtes ;
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin



Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme du Pays de la Météorite  
à Rochechouart  
Contact : 05 55 03 72 73  
et sur le site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.  
Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.  
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.  
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.  
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.  
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).  
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photo: OT de la Météorite



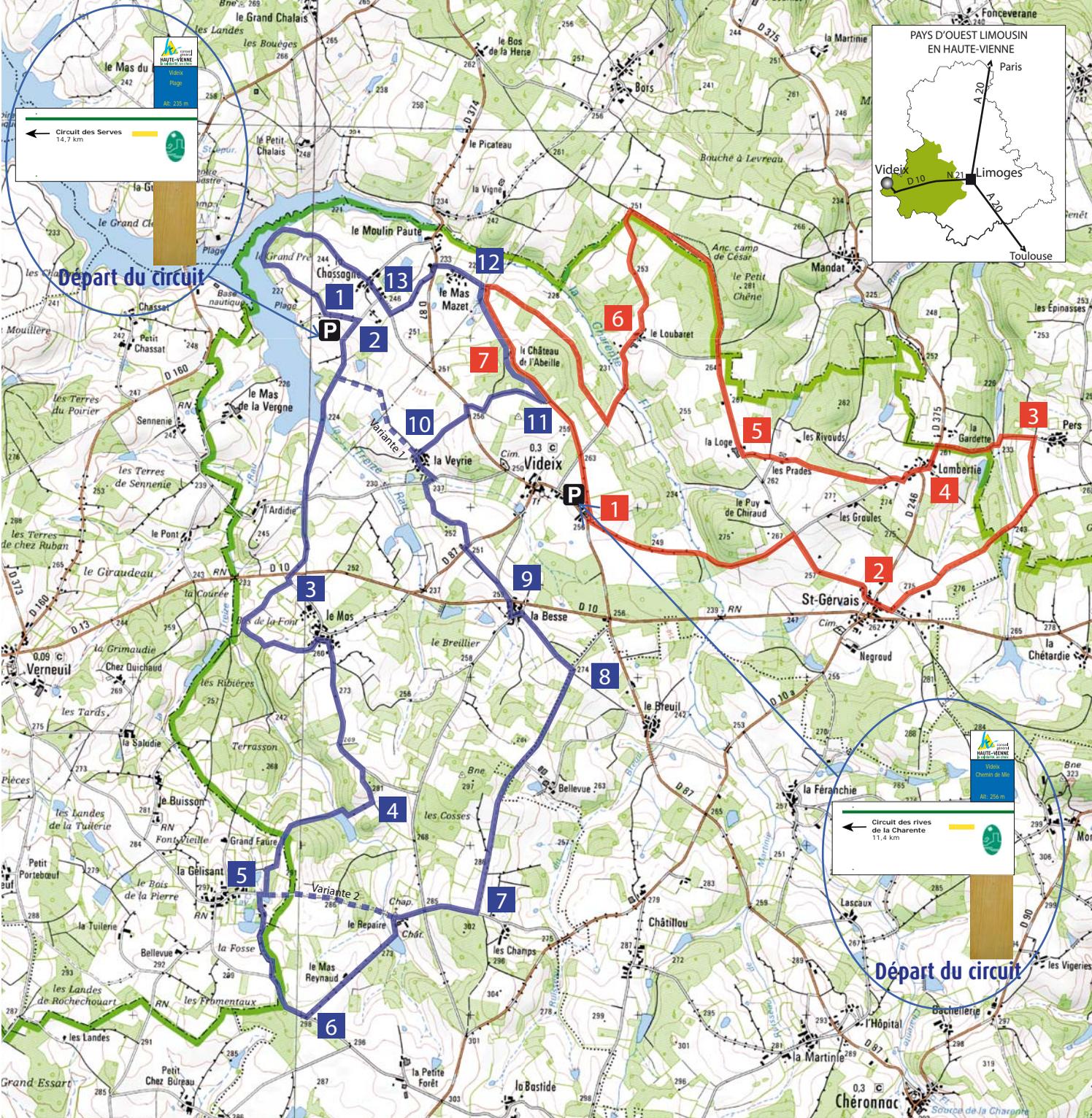
**VIDEIX**  
Circuit des rives de la Charente  
11,4 km - 3 h 00

Circuit des Serves  
14,7 km - 3 h 30  
Variante 1: 5,5 km - 1 h 30  
Variante 2: 13 km - 3 h 15



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

**PAYS D'OUEST LIMOUSIN**  
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



## Info pratique

**Accès :** à 1 heure de Limoges. Prendre la N21. A Aix-sur-Vienne prendre la direction de Cognac-la-Forêt puis Rochechouart par RD10. Poursuivre sur la RD10, direction Biennac, traverser Saint-Gervais et tourner à droite vers Videix (RD87).



Les pratiques possibles



Continuité d'itinéraire



Changement de direction



Mauvaise direction

## Itinéraire

"Circuit des rives de la Charente" — (sur la carte)

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
3 h 00	11,4 km	jaune	facile	39 m

**Départ :** parking à la Mairie.

- 1** En sortant du parking, tourner à gauche, laisser la RD87, et poursuivre sur un large chemin en terre qui traverse des prairies, et rejoindre une petite route. La prendre à droite jusqu'au village de Saint-Gervais.
  - La commune de Saint-Gervais fut rattachée à Videix en 1829. Vous pouvez visiter l'église rebâtie en 1458 essentiellement en brèche. A voir également le lavoir, la fontaine, bâtie en brèche avec une margelle et réputée pour les saignements de nez ainsi que plusieurs maisons bâties en brèche.*
  - Les brèches sont constituées d'un assemblage d'éléments de roches diverses et parfois de verre, liés par un ciment naturel de composition variable. Elles ressemblent à du béton.*
- 2** Traverser Saint-Gervais, puis prendre la deuxième route à gauche qui se transforme en chemin empierré. Poursuivre jusqu'à Pers.
- 3** A l'entrée du village prendre tout de suite à gauche le chemin et continuer jusqu'à la RD246. La prendre à gauche, traverser le village de Lambertie en direction des Graules.
- 4** Peu après le village de Lambertie, prendre le chemin à droite. Arrivé au hameau des Prades, continuer tout droit, puis tourner à droite vers La Loge
- 5** A La Loge prendre le chemin en face et poursuivre tout droit. Vous passez à proximité du camp de César. Tourner à gauche et marcher jusqu'au village du Loubarêt.
  - L'origine du Camp de César situé sur la route des métaux, reliant Narbonne à Nantes et la Bretagne, est très contestée. Plusieurs hypothèses sont avancées, on parle de refuge d'hommes préhistoriques, de populations fuyant les guerres ou d'étape pour les marchands et cavaliers empruntant cette voie.*
- 6** Traverser le village et prendre la voie communale en direction de Videix. Après avoir traversé le fleuve la Charente, tourner à droite, vous arrivez juste avant le village du Mas Mazet. Au niveau de la ligne haute tension, tourner à gauche.
- 7** Vous passez à côté du Château de l'Abeille, qui n'est pas un château mais une maison. Poursuivre sur un chemin étroit en herbe. A la route, aller tout droit, ce chemin vous ramène au parking de la Mairie.